



Les Vals du Dauphiné

MAGAZINE D'INFORMATION

de votre communauté de communes

Février 2022 | n°6

A G I R E N T E R R I T O I R E

DOSSIER P.16



08

Mettez la main
à la P.A.T

10

Téléconsultation
médicale

14

23
Médiathèques

18

Accueillir,
écouter, orienter

SOMMAIRE

- 04** Développement durable
Les VDD, terres d'initiatives
- 08** Mettez la main à la P.A.T :
Le projet alimentaire territorial des VDD
- 10** La téléconsultation médicale
s'invite à Pont de Beauvoisin
- 12** Les VDD s'engagent en faveur
du logement social
- 14** 23 Médiathèques
unies au sein d'un même réseau
- 16** Agir en territoire
Eau potable et assainissement
- 18** Accueillir, écouter, orienter
Une mission quotidienne au service des autres
- 20** Commerce
et développement économique
- 22** Environnement
Lutter pour préserver
- 23** Le conseil de développement
Le collectif comme moteur

VALENCOGNE



Retrouvez toutes
nos publications sur
[valsdauphine.fr/pratique/
publications/](https://valsdauphine.fr/pratique/publications/)

CRÉDITS

Document édité par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : février 2022
Directrice de la publication : Magali Guillot
Rédaction, conception graphique et mise en page : service communication VDD
Photos : services VDD, Tom Photography, Anthony Cottarel, @Freepik, Gilles San Martin
Illustrations : service communication VDD, @Freepik
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoin Jallieu - 29 000 exemplaires
Photo de couverture : Marais du Clandon - Saint Ondras



UNE INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DE SES HABITANTS

EDITO

L'année qui vient de s'écouler fut exceptionnelle à plus d'un titre. D'abord, et pour la première fois depuis l'apparition du COVID-19 dans nos vies, une année s'est terminée comme elle avait commencé : avec les mêmes bouleversements et les mêmes interrogations.

Mais ne l'oublions pas, 2021 est aussi l'année des premières pierres (de la médiathèque intercommunale à Pont de Beauvoisin, au nouveau centre de loisirs à La Tour du Pin), celle des grands projets (alimentation, logement, aménagement du territoire) et des idées nouvelles.

Nous avons traversé cette pandémie en nous questionnant sans cesse sur l'organisation de notre société. Et c'est donc avec force et conviction que notre Communauté de communes a continué à agir pour le bien-être de ses habitants : soutenant l'entreprise et le monde agricole, épaulant les communes, offrant de la culture au plus grand nombre, structurant l'accès au logement, protégeant nos écosystèmes, gardant nos enfants et accompagnant nos jeunes.

Si tout cela est possible, c'est surtout grâce à ces hommes et ces femmes, agents de l'intercommunalité, qui assurent un service de qualité jour après jour. J'ai une pensée toute particulière en effet pour eux qui, au quotidien, sont à votre service et à votre disposition partout sur le territoire.

Ils ont su conserver l'objectif que j'ai fixé dans cette mandature : celui de la proximité, de la réactivité et bien évidemment du service à la population.

Une intercommunalité qui répond aux besoins de tous.

C'est une intercommunalité proche de ses concitoyens. Avec plusieurs grandes politiques mises en place, comme la borne de télémedecine et nos accueils « France Services », ainsi que nos conseillers numériques. Très récemment, un centre de vaccination intercommunal vous a ouvert ses portes sur la commune des Abrets en Dauphiné. Avec l'aide de l'État, du SDIS, et de la commune qui nous accueille, chaque habitant pourra ainsi accéder à la vaccination et se protéger de cette pandémie qui nous menace au quotidien. Ce dispositif répond ainsi à cette volonté profonde de vous

apporter des solutions adaptées, et de proximité.

Une intercommunalité qui avance.

C'est aussi en misant sur ses acteurs locaux et la jeunesse de son territoire.

La mise en place du Plan Alimentaire Territorial (P.A.T) est l'un de nos enjeux majeurs. En participant à l'économie territoriale, agricole, industrielle, commerçante, l'intercommunalité donne les outils à la mise en place d'une indépendance alimentaire pour nos concitoyens. Ce beau projet commun, permettra de tisser et retisser les liens entre acteurs économiques, monde paysan et consommateurs.

Notre P.A.T générera de la croissance en termes d'emploi, d'environnement et de

citoyenneté. Il nous donnera, également, les moyens de développer notre politique de santé publique.

Vous l'aurez compris par ces lignes, ce projet ambitieux est pour moi une de nos priorités et saura répondre aux enjeux de demain.

Une intercommunalité qui fédère.

C'est en 2022, comme en 2021 : accompagner et installer les acteurs économiques présents sur notre bassin de vie. Ces entreprises, artisans, commerçants et indépendants sont la richesse de nos communes et comme nous, amoureux de notre territoire.

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons renouveler ces engagements qui visent à accompagner les usagers et les communes dans un projet commun, celui de faire de

notre territoire un lieu de vie durable, soucieux du bien-être de ses habitants.

L'ensemble des élus et moi-même, vous souhaitons de passer une merveilleuse année dans les Vals du Dauphiné.



Magali GUILLOT
Présidente

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES VDD, TERRE D'INITIATIVES

Les contours des Vals du Dauphiné nous offrent un territoire riche et fragile à la fois. Depuis sa création, la Communauté de communes est engagée dans la protection et la préservation des richesses naturelles qui la composent, à travers son projet de mandat : le PLAN'ET (Plan Énergie du Territoire). Parmi ses déclinaisons, le PCAET (Plan Climat Air Énergie du Territoire) est l'une des plus significatives. À travers ses 67 actions, il vise à valoriser nos ressources, à contribuer à notre autonomie énergétique, à anticiper les risques liés aux changements climatiques, et à animer la transition énergétique et écologique de notre territoire.

Ce programme d'action a vocation à vivre tout au long de la période de vie du PCAET, notamment grâce à toutes les contributions en faveur de la transition écologique et énergétique qui fleurissent sur les Vals du Dauphiné.

Associations, citoyens, partenaires privés ou publics : tous sont acteurs du développement durable, et leurs initiatives contribuent ainsi à la préservation de notre lieu de vie.

Des communes vertes et dynamiques

AOSTE

UN MÉTHANISEUR À AOSTE

En octobre dernier, a eu lieu la pose de la première pierre de l'unité de méthanisation dans la ZA du PIDA (Parc Industriel d'Aoste).

Cette implantation s'inscrit pleinement dans les ambitions de la collectivité en matière de transition énergétique puisque cette usine produira de l'énergie renouvelable, « le biométhane », à partir des déchets organiques issus du monde industriel, agricole et même des restes des cantines scolaires... C'est un territoire complet qui va bénéficier des conséquences et retombées positives de l'implantation de cette unité de méthanisation. Elle va, entre autres, continuer de dynamiser la ville d'Aoste, grâce notamment aux interactions fortes dans l'économie locale, avec des entreprises agroalimentaires et de distribution, des opérateurs de déchets locaux, des transporteurs, des entreprises de maintenance, de travaux agricoles et des agriculteurs.

Cette structure, dont la fin des travaux est prévue en décembre 2022, valorisera jusqu'à 18 000 tonnes par an de biodéchets pour une production d'environ 20 gigawatt. Ce qui représente environ 10 % de la consommation des foyers du territoire des VDD.

L'implantation de cette unité est aussi une réelle opportunité en matière de développement économique puisqu'elle générera la création de 3 postes sur le site et d'une quinzaine d'emplois indirects liés à l'activité.



PREMIÈRE PIERRE DE LA FUTURE UNITÉ DE MÉTHANISATION À AOSTE

TORCHEFELON

LA COMMUNE PASSE À LA MOBILITÉ DÉCARBONNÉE

Avec un véhicule communal vieillissant, le conseil municipal de Torchefelon s'est penché sur la question de son renouvellement. Depuis juillet, c'est un utilitaire 100 % électrique qui parcourt les routes de la commune.

Un bel outil de travail pour une initiative qui contribue à la lutte en faveur du climat par décarbonisation des mobilités et la réduction de CO₂.



Des partenaires qualifiés et motivés

SYCLUM DE MORESTEL

UN DÉFI FAMILLE À ALIMENTATION POSITIVE

Au printemps dernier, le SYCLUM de la région de Morestel proposait aux foyers de son territoire de s'inscrire à un défi Famille à Alimentation Positive. Objectif : réduire son gaspillage alimentaire en mangeant mieux, local, bio et sans dépenser plus. Du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 2021, 35 familles ont été accompagnées par le SYCLUM et l'association Compost Action pour relever ce défi en équipe. Elles ont pu bénéficier d'un accompagnement gratuit sous forme d'ateliers et d'animations sur une plateforme dédiée.

TÉMOIGNAGES CROISÉS

*d'Anaïs Brunot et Delphine Dimier, deux amies engagées dans ce défi.
(propos recueillis en septembre 2021)*

Pourquoi vous êtes-vous inscrites dans ce défi ? Quelles sont vos attentes ?

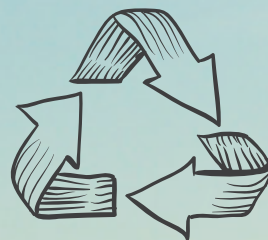
ANAÏS : J'avais envie de prendre davantage conscience de mon impact au niveau alimentaire, comprendre ce que j'ai à améliorer au quotidien et découvrir des astuces, des méthodes pour limiter encore plus le gaspillage alimentaire.

DELPINE : Je me suis inscrite dans ce défi car je désire aller vers une consommation plus locale et j'attendais de trouver des bonnes adresses ou bons plans non loin de mon domicile.

4 mois et demi depuis le début du défi, avez-vous opéré des changements dans vos modes de consommation, votre cuisine... et quels sont ces changements ?

ANAÏS : Peu de changements pour le moment. Je fais plus attention aux dates de péremption quand je fais des achats, j'essaye de mieux organiser mon frigo. Des petits pas donc ! J'ai plaisir à fréquenter deux boutiques vrac dans les villages voisins (Graine 2 copines à Corbelin et les Z'heros déchets à Charancieu). La Biocoop de Charancieu propose aussi une jolie gamme. J'ai réalisé en revanche que je valorisais tous mes déchets alimentaires alors que je pensais le contraire au début du défi.

DELPINE : J'ai changé mes modes de consommation avec plus d'achats en vrac (donc moins d'emballages à jeter). J'ai essayé et adopté des recettes pour fabriquer moi-même des produits plus respectueux de l'environnement avec des ingrédients naturels, comme un déodorant et une poudre pour lave-vaisselle. Je suis adepte du batch cooking (préparer tous les repas de la semaine en une seule session de cuisine) mais le réalise maintenant avec plus de produits frais. Je souhaite aller plus loin en essayant de tendre vers un mode de vie encore plus « zéro déchet » même si je pense avoir encore beaucoup de route à faire...



Ce projet de mandat que représente le PCAET est une véritable opportunité pour la collectivité, les habitants et le territoire de s'inscrire dans une démarche de croissance verte, de réduction des charges énergétiques, d'amélioration de l'environnement atmosphérique, d'anticipation des vulnérabilités climatiques, de réduction des émissions de GES... Les gains attendus sont nombreux, et nous avons tous notre rôle à jouer.



Bernard BADIN - 4^{ème} VP
Développement Durable Opérationnel

AGEDEN

TOUS EN TRANSITION : SUIVEZ LE GUIDE !

En 2019, l'AGEDEN, avec le soutien notamment de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, initiait la démarche « Tous en transition », avec l'ambition de créer une dynamique globale en faveur des transitions écologiques et solidaires en Isère. Cette même année, une plateforme entièrement collaborative a été lancée recensant plus de 200 initiatives collectives en Isère.

EN SAVOIR PLUS :
www.tousentransition38.org



En 2020, prenant conscience de l'omniprésence du numérique dans nos vies, du décalage entre les « technophiles connectés » et le reste de la population, mise à l'écart, la décision est prise de créer le premier guide papier des acteurs de la transition écologique, énergétique et sociale en Nord-Isère. Cette édition se concentre donc sur le périmètre « historique » du projet Tous en Transition, à savoir les Vals du Dauphiné, les Balcons du Dauphiné et la CAPI.

Paru le 19 novembre 2021, ce guide de 116 pages recense plus de 120 initiatives locales qui agissent pour un Nord-Isère plus solidaire, plus résilient et plus écologique.

Au sommaire : des portraits, des chiffres-clés et des informations pratiques pour inciter tout un chacun à changer ses habitudes en matière d'alimentation, d'habitat, d'éco-conso, de réduction des déchets, de mobilité...

Où le trouver ? Auprès des initiatives référencées et dans les lieux de passage des territoires des Vals du Dauphiné, de la CAPI et des Balcons du Dauphiné.



VALS DU DAUPHINÉ EN TRANSITION

SI ON PLANT'HAIES !

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer. Pourtant, elles ont un rôle important dans l'écosystème et remplissent plusieurs missions : la conservation de la biodiversité (abri des auxiliaires de cultures, nidification, réserve de nourriture pour la petite faune, passage pour la grande faune...), la protection des animaux d'élevage et des cultures, l'augmentation des rendements agricoles, le stockage du carbone et la production de bois, la stabilisation et l'enrichissement des sols, la régulation des inondations et l'épuration des eaux, la fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires, la protection contre le vent, la sécurisation des voies de circulation contre les congères sans oublier la beauté de nos paysages.

Aussi, le collectif Vals Du Dauphiné en Transition propose une aide à la plantation de haies champêtres dans les communes des Vals du Dauphiné à destination des agriculteurs ou des municipalités.

Pour cela, plusieurs membres du collectif se sont réunis, ont mené des entretiens auprès de la fédération de chasse, de la Chambre d'agriculture, de l'EPAGE de la Bourbre (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et ont participé, le 6 octobre dernier, à une réunion de terrain à Biol avec Marie-Noëlle Martinet de l'association APIE (Association Porte de l'Isère Environnement), très active sur ce sujet.

Le principe est simple : faire bénéficier, aux accueillants d'une haie (agriculteurs ou communes), de plants et d'une main d'œuvre bénévole, dans un objectif d'engagement mutuel. Un chantier gratuit contre un engagement à faire perdurer la haie dans le temps.



L'idée vous intéresse ? Vous souhaitez rejoindre le groupe, partager l'information, proposer un terrain pour la plantation, donner des plants d'arbustes champêtres ?

PRENEZ CONTACT
AVEC LE COLLECTIF :
[@sionplanthaies](https://twitter.com/sionplanthaies)





Une Communauté de communes centrale et fédératrice

DÉFI CLASS'ÉNERGIE

OBJECTIF : ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE

Le Défi Class'Énergie, animé par l'AGEDEN, est un projet éducatif qui réunit les élèves et les équipes pédagogiques des écoles primaires autour d'actions en faveur de l'efficacité énergétique.

De septembre à juin, tout le monde se mobilise pour atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie. Les économies d'eau sont aussi au programme. Durant cette période, des actions définies collectivement sont mises en place et un suivi minutieux est assuré pour mesurer les consommations d'énergie et d'eau.

Ce défi permet ainsi aux enfants de découvrir les énergies et comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de travailler ensemble pour expérimenter et mettre en place des solutions d'économies d'énergie et in fine faire évoluer les habitudes à l'école comme à la maison.

Pour cette année scolaire 2021-2022, la collectivité accompagne 12 classes sur l'ensemble du territoire (soit 4 classes de plus qu'en 2020-2021) : les élèves et enseignants des écoles d'Aoste, Cessieu, Fitolieu (Les Abrets en Dauphiné), Sainte-Blandine, Saint Clair de la Tour, Saint Jean de Soudain et Saint Ondras sont prêts à relever ce Défi !

PARLONS CLIMAT

LA NOUVELLE PLATEFORME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes met à votre disposition une plateforme collaborative baptisée « Parlons Climat ». Dédicée aux projets et actions qui alimentent le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le site vous propose également des informations sur les actualités, les événements, et les ressources en lien avec le sujet.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire pour participer à des ateliers thématiques ou simplement échanger entre citoyens sur tout ce qui entoure la transition écologique du territoire.

La plateforme ouvrira en février 2022.

RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT SUR :
parlonsclimat.valsdudauphine.fr



FAITES-NOUS DÉCOUVRIR VOS INITIATIVES !

Nous sommes certains de ne pas encore connaître toutes les actions locales et toutes les bonnes adresses. Aidez-nous à enrichir notre répertoire d'initiatives en faveur du développement durable : vous, votre association, quelqu'un que vous connaissez, une idée que vous avez en tête... parlez-nous en !

CONTACTEZ-NOUS SUR
planet@valsdudauphine.fr



METTEZ LA MAIN À LA P.A.T. :

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DES VDD



Où en sommes-nous ?

Le 15 septembre 2021, la Communauté de communes a officiellement lancé son Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.). Ce dispositif ambitieux, c'est avant tout une démarche concertée avec pour objectif de **mettre en place des actions coordonnées autour de l'alimentation locale et de qualité** (les circuits-courts, l'approvisionnement des cantines, l'installation de nouveaux producteurs, l'accès aux produits...).

Dans un territoire comme celui des VDD, majoritairement rural, couvert à 68 % par la production agricole, comptant 322 exploitations agricoles, 719 emplois dans le domaine et deux lycées préparant à ces métiers, le sujet de l'alimentation est central.

La 1^{ère} brique du projet est la réalisation d'un diagnostic destiné à mieux connaître le bassin de production et mieux cerner les habitudes et besoins alimentaires. « *Nous souhaitons véritablement que toutes les personnes qui consomment sur le territoire viennent apporter leurs idées. Ici, il ne s'agit pas de leur imposer quelque chose. Il faut participer pour le construire ensemble.* » le précisait Magali Guillot, Présidente de la Communauté de communes, en septembre dernier.

Dans ce cadre, afin de nourrir le diagnostic et recueillir la vision du plus grand nombre, les prochaines étapes verront apparaître de nouveaux ateliers et réunions de travail spécifiques, et tout le monde, experts, partenaires, citoyens, sera invité à y prendre part.



UN PETIT POIS POUR L'HOMME,
UN GRAND PAS POUR LES VDD !



« Ce projet alimentaire est à l'image de ce qui régit une Communauté de communes : l'échange, la co-construction, la solidarité. Depuis le 15 septembre, les projets se nourrissent des idées de tous. Plus récemment, les collégiens de La Tour du Pin ont apporté leurs contributions par leur esprit inventif et leur regard nouveau. C'est cette dynamique que je souhaite voir se développer en 2022 : ce P.A.T



doit être enrichi par toutes nos forces vives pour aller plus loin et offrir des perspectives nouvelles.

Magali GUILLOT
Présidente des VDD

L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF

UN OUTIL POUR RECENSER LES INITIATIVES AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Mis en place par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné cet observatoire participatif du P.A.T répond à trois objectifs :

- mettre en lumière les initiatives et leurs porteurs permettant ainsi de recenser et porter à connaissance ce qui se fait,
- mettre en réseau les acteurs (faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande / des complémentarités),
- cerner les projets les plus investis et ceux à impulser.

Concrètement, il prend la forme d'une cartographie, organisée autour de grands thèmes caractérisés par des pictogrammes, qui permet de géolocaliser, de partager les initiatives existantes ou à venir.

Pour consulter les initiatives, il s'agit de se rendre sur l'observatoire et de cliquer sur une icône en fonction du lieu et/ou de la thématique qui vous intéresse.

Pour inscrire son initiative, allez sur l'onglet « Participer », « Ajouter une contribution » et renseignez le formulaire comportant les coordonnées du porteur de l'action et la description de l'action, avec des images ou des plans pour illustrer.

À qui s'adresse cet observatoire ? À tous ceux qui ont une envie et un intérêt pour la question alimentaire. Alors n'hésitez pas à consulter, renseigner la plateforme si vous portez un projet et en parlez autour de vous !

RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT SUR :
initiatives-pat.valsdudauphine.fr



LES ÉLÈVES DU COLLÈGE SAINT-BRUNO À L'ŒUVRE

POUR SENSIBILISER LES HABITANTS DES VALS DU DAUPHINÉ AU « BIEN MANGER »

Une belle collaboration a vu le jour entre le collège Saint-Bruno de la Tour du Pin et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné par l'intermédiaire du réseau « Entreprendre pour apprendre ».

Ce réseau a mis en place la « mini-entreprise », un programme centré sur la pédagogie active et collaborative, qui réunit et interconnecte les jeunes de 9 à 25 ans, leurs encadrants et les entreprises pour qu'ils s'enrichissent mutuellement et fassent grandir ensemble tous les potentiels. Dans la peau d'entrepreneurs durant 15 jours, les jeunes découvrent et développent leurs compétences professionnelles, leur esprit citoyen, travaillent en équipe, bâtissent un projet (passer d'une idée à un projet) pour le présenter à un public.

Dans le cadre de cette mini-entreprise, une trentaine de collégiens s'emparent du projet alimentaire de la collectivité (P.A.T) avec pour objectif d'imaginer un produit ou un service qui favorise le « bien manger » pour les habitants des Vals du Dauphiné. Répartis en 6 groupes, les jeunes proposeront 6 projets différents. La mission s'organise en 2 temps : une 1^{ère} période du 13 au 17 décembre 2021 au cours de laquelle les collégiens prennent connaissance du P.A.T, doivent trouver des idées et élaborer le cahier des charges de leur projet et une 2^{ème} période du 11 au 15 avril 2022 pour peaufiner et conclure par une présentation orale devant les élus de la collectivité, les partenaires du projet, les enseignants et leurs parents.

Hâte de voir le résultat !



LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

S'INVITE À PONT DE BEAUVOISIN

Jusqu'en novembre 2022, une borne de téléconsultation médicale est mise à votre disposition à l'accueil France Services de Pont de Beauvoisin. Son rôle : vous apporter une réponse rapide à une question médicale légitime, et vous orienter vers des services de santé adéquats.



UNE PREMIÈRE EN ISÈRE

Cette belle initiative est née d'un appel à candidature proposé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires à tous les accueils France Services de France. Sur les 133 candidatures soumises, 20 intercommunalités ont ainsi été choisies pour porter cette expérimentation auprès de leurs habitants, et parmi elles : notre Communauté de communes, la seule en Isère.

Retenue par l'État comme partenaire technique et logistique, la société MEDADOM sera chargée de l'installation et la gestion technique de ces bornes.

Mise en service à Pont de Beauvoisin, et inaugurée en novembre dernier en présence de Caroline Gadou, Sous-Préfète, Magali Guillot, Présidente des VDD et Cédric Milani, Vice-Président, cette solution innovante vous sera accessible pendant 12 mois. À noter que cette expérimentation est financée à 100 % par l'État.



DE GAUCHE À DROITE : CÉDRIC MILANI, MICHEL SERRANO, BEGONIA SANCHEZ, MAGALI GUILLOT, CAROLINE GADOU ET LOUIS DE TRAVERSE

UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE

Ce dispositif permet aux patients sans médecin traitant, à ceux dont le médecin traitant n'est pas disponible ou ceux dont la demande est urgente, de consulter à distance un médecin généraliste.

Cette offre est de nature à répondre, en partie, au problème de désertification médicale. Naturellement, cette initiative ne saurait se substituer à l'activité des médecins du territoire, l'examen clinique restant le pilier de la prise en charge du patient. Elle vient donc en soutien et en complément, pour faciliter l'accès aux soins et éviter d'y renoncer.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'appareil est équipé d'un tensiomètre, d'un stéthoscope, d'un thermomètre, d'un otoscope, d'un dermatoscope et d'un oxymètre.

Il suffit de glisser sa carte Vitale dans la borne, de renseigner ses antécédents : allergies, opérations, prise de médicaments, et d'appeler un médecin qui répond en moins de neuf minutes (médecin français du Territoire).

La consultation est prise en charge par l'Assurance Maladie.



Cette expérimentation est une véritable opportunité pour notre territoire. Elle s'inscrit dans une offre de services de proximité déjà très riche sur les VDD, et dont la qualité est incarnée par tous les agents de la Communauté de communes qui accueillent, orientent, conseillent et écoutent les habitants. Cette démarche de proximité et de réponses concrètes aux besoins spécifiques de nos concitoyens fait partie de l'ADN de notre collectivité, et nous pouvons en être fiers.



Cédric MILANI - 3^{ème} VP
Politique d'accueil, Mutualisation
et Dialogue Sociétal

LA TÉLÉMÉDECINE EN 3 QUESTIONS

Mes données personnelles et médicales sont-elles protégées ?

Oui. Lors de votre première visite, vous serez amené à renseigner un mot de passe qui permettra de protéger vos données. Par la suite, seul le médecin avec qui vous serez en relation aura accès à vos données médicales. Par ailleurs, la plateforme MEDADOM est parfaitement sécurisée, et héberge vos données chez un prestataire certifié HDS (Hébergement De Santé) par les services de l'État.

L'espace dédié répond-il aux critères de confidentialités et d'hygiène sanitaire ?

Oui. La borne est installée dans une zone de confidentialité réservée et distincte des espaces d'accueil. Nos agents des VDD, formés par MEDADOM, se chargent ensuite de désinfecter les dispositifs de mesure, ainsi que l'écran tactile et le mobilier, entre chaque patient. À noter : c'est justement la qualité des infrastructures dédiées à ce dispositif qui a motivé le choix de l'ANCT et la Banque des Territoires de retenir le dossier présenté par les VDD.

Un rendez-vous préalable est-il obligatoire ?

Dans le climat sanitaire que nous traversons, il est vivement recommandé d'appeler avant de vous déplacer jusqu'à l'accueil France Services afin de limiter les regroupements de personnes. L'un de nos agents pourra alors vous recommander un créneau horaire de visite, vous évitant ainsi une attente trop longue sur place.

**D'autres réponses
sur le centre d'aide MEDADOM :**
tinyurl.com/mediadom-faq



DANS QUELS CAS POUVEZ-VOUS TÉLÉCONSULTER ?

- › Vous n'avez pas de médecin traitant
- › Votre médecin traitant est indisponible
- › Votre demande est urgente

POUR QUELS SYMPTÔMES LA TÉLÉCONSULTATION EST-ELLE JUDICIEUSE ?

- › Maux de tête
- › Douleur à l'oreille
- › Maux de gorge
- › Douleur à la poitrine
- › Affection de la peau
- › Problème digestif
- › Infection urinaire
- › Douleur ostéo-articulaire

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?

- › Carte vitale
- › Carte bleue
- › Téléphone portable (cela permet de créer un compte et surtout d'obtenir par SMS un code qui servira à activer la consultation)

INFOS PRATIQUES FRANCE SERVICES

Horaires d'ouverture de France Services

- › Lundi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- › Mardi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- › Mercredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
- › Jeudi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 30
- › Vendredi : 9 h - 12 h 30

Téléphone

04 76 32 71 99

Adresse

ZA de Clermont - 82 chemin des Pâquerettes
38480 Pont de Beauvoisin

Parking à disposition

**Site accessible aux Personne
à Mobilité Réduite (PMR)**

LES VDD S'ENGAGENT EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL

Sur le territoire des Vals du Dauphiné, plus d'une famille sur 10 habite dans un logement social. Les quatre bailleurs sociaux principaux du territoire sont Alpes Isère Habitat (anciennement OPAC 38), SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat), Pluralis et Semcoda ; ils sont propriétaires de 3 100 logements répartis sur tout le territoire.

Soutenir la construction et la rénovation du parc social

Ces propriétaires de logements sociaux participent au développement des communes et à leur attractivité par la construction de nouvelles résidences. Ces opérations répondent à la demande locale en proposant à la location des appartements qui peuvent être occupés par des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre dans leur commune sans entretenir de grands espaces, des ménages qui se séparent ou des jeunes qui prennent leur indépendance.

Depuis plusieurs années, les campagnes de rénovation rendent les résidences sociales plus attractives et adaptent les logements aux besoins actuels. Les travaux d'isolation se généralisent et renforcent la performance énergétique des immeubles pour une meilleure maîtrise des charges de chauffage : la qualité de vie des ménages s'améliore et leur pouvoir d'achat reste stable malgré les hausses du prix de l'énergie.

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, sensible aux questions de transitions écologiques et de cadre de vie de ses habitants, encourage ces travaux et constructions par diverses aides et notamment des subventions : depuis 2017, 14 projets du territoire ont été soutenus et subventionnés à hauteur de 641 000 €.



À NOTER

Alpes Isère Habitat mène actuellement des opérations d'amélioration d'envergure sur les ensembles de Pré Cateland et Les Dauphins à La Tour du Pin : 210 logements sont concernés pour un montant total de travaux de 5,8 M€ soit 27 500 € d'investissement en moyenne par logement.

Ces opérations sont soutenues par les Vals du Dauphiné à hauteur de 1 000 € par logement. Elles reçoivent également le concours du Conseil Départemental (Les Dauphins) et de France Relance (Pré Cateland).

Ces travaux permettront une meilleure maîtrise des charges, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité des Vals du Dauphiné.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA DEMANDE DE LOGEMENT



Créez votre compte utilisateur et enregistrez votre demande sur : www.demande-logement-social.gouv.fr

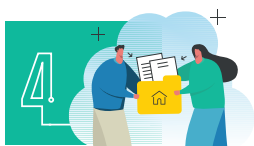
Informations obligatoires : pièce d'identité, avis d'imposition N-2 et numéro de sécurité sociale. *En cas de problème de santé, de perte d'autonomie ou de handicap, complétez la partie Handicap.*



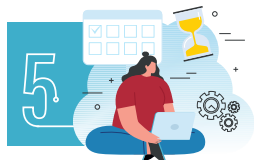
Vous recevez une attestation d'enregistrement à conserver précieusement. Elle contient votre numéro de demande de logement social. Votre demande est automatiquement consultable par tous les bailleurs du territoire.



Contactez les bailleurs, consultez les sites des bailleurs sociaux ou Bienvéo, les petites annonces (Le Bon Coin), Action logement (pour les salariés du secteur privé). Les bailleurs vous recontactent lorsqu'un logement qui correspond à votre demande est disponible.



Votre demande est examinée en commission d'attribution des logements des bailleurs sociaux. Un logement peut vous être attribué.



Renouvelez votre demande tous les ans. Vous pouvez compléter ou modifier votre demande à tout moment. Il est important que votre dossier soit le plus complet possible et mis à jour lorsque votre situation change.

Les accueils France Services vous accompagnent sur **rendez-vous** pour enregistrer votre demande de logement.

- › **Pont de Beauvoisin :**
82 chemin des Pâquerettes
Téléphone : 04 76 32 71 99
- › **La Tour du Pin :**
22 rue de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 04 74 97 05 79

Mail : franceservices@valsduauphine.fr

EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-habitat



Nous vivons sur un territoire où l'accès au logement présente des inégalités et des irrégularités. C'est pour cela que notre politique de l'Habitat est basée sur l'harmonisation et l'amélioration de la qualité de vie. Travailler au plus près des besoins des habitants et des communes, collaborer avec des partenaires compétents et proactifs, et enrichir les actions portées par notre Programme Local de l'Habitat, pour que les Vals du Dauphiné restent un territoire attractif, soucieux du bien-être de ses habitants.



Fabien RAJON - 8^{ème} VP
Habitat



23 MÉDIATHÈQUES UNIES AU SEIN D'UN MÊME RÉSEAU



La création du réseau des médiathèques des Vals du Dauphiné remonte à 2017, à la naissance de l'intercommunalité. Aujourd'hui, 22 médiathèques et 1 ludothèque composent ce réseau étendu sur tout le territoire. Par ailleurs, à l'horizon 2023, la Communauté de communes inaugurerait une nouvelle médiathèque intercommunale à Pont de Beauvoisin, la 3^{ème} de ce type après La Passerelle à La Tour du Pin, et Lireval à Val de Virieu.

Cette année, c'est une nouvelle pierre qui s'ajoute à l'édifice et vient renforcer ce réseau : un logiciel commun à l'ensemble des médiathèques et ludothèque fait son apparition. Baptisé « Orphée », il est utilisé par nos agents et les bénévoles depuis le 13 janvier.

Ce nouvel outil va révolutionner les pratiques et usages de tous les habitants : harmonisation des quotas de prêts et de réservations, circulation de tous les documents sur l'ensemble du réseau. Il sera notamment possible d'augmenter le nombre d'emprunts jusqu'à 12 livres, 6 revues, 6 DVD, 6 CD, 1 liseuse, 1 jeu vidéo, 1 console par adhérent. À la ludothèque de Pont de Beauvoisin, il sera même possible de se faire prêter 4 jeux de société.

Avec la carte d'adhésion, vous pourrez ainsi emprunter et rapporter n'importe quel ouvrage (livre, CD ou DVD) dans la médiathèque de votre choix.

Souvent considéré comme « quatrième pilier du développement durable » (avec l'économie, le social, et l'environnement), la culture est un élément fondamental de notre société, et doit donc être accessible à tous. Dans les Vals du Dauphiné, nous souhaitons garantir et simplifier cet accès pour l'ensemble de nos concitoyens. Avec ce nouvel outil centralisé, notre réseau de médiathèques et ludothèque se renforce, se développe et répond ainsi à cet enjeu en nous offrant de belles promesses d'avenir.



Philippe LATOUR - 7^{ème} VP
Tourisme, PDIPR, Équipements culturels,
sportifs et Éducation artistique

LE NOUVEAU SITE INTERNET

du réseau des médiathèques et ludothèque a donc été actualisé, pour être connecté à Orphée, ce logiciel commun à toutes les médiathèques du territoire.

Vitrine du Réseau, il propose l'accès à plus de 200 000 documents, de tout genre et tout âge, qui pourront maintenant être réservés en ligne et livrés dans la médiathèque de son choix, grâce à un système de navette hebdomadaire.

Sur ce nouveau portail, vous retrouverez bien sûr les coups de cœur, les nouveautés, mais aussi des ressources numériques, des idées de sortie, d'ateliers et d'animations dans les médiathèques et ludothèque du territoire, avec la possibilité de s'inscrire directement en ligne.

Chaque médiathèque du réseau sera représentée sur une carte interactive, avec une mise à jour en temps réel de ses heures d'ouvertures.

Si besoin est, les bibliothécaires et les conseillers numériques du réseau seront ravis de vous accompagner et répondre à vos questions concernant cette nouvelle version.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble des équipes du Réseau des médiathèques et ludothèque accueille ces nouveaux outils ouvrant de belles perspectives mais aussi proposant un meilleur service à tous les habitants du territoire et toutes les personnes souhaitant les découvrir.

DÉCOUVREZ CE NOUVEAU SITE :
mediatheques.valsdudauphine.fr



COMMENT M'INSCRIRE ?

L'inscription au réseau peut se faire à tout moment de l'année et votre adhésion sera valable pendant 12 mois. Vous pouvez en faire la demande sur notre site Internet ou directement en médiathèque ou ludothèque, en vous munissant d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (d'une autorisation parentale pour les mineurs, de justificatifs précis pour les tarifs réduits : demandeurs d'emplois, retraités, étudiants...)

Le tarif est seulement de 10 € par adulte pour les 12 mois, 5 € pour les étudiants de moins de 26 ans, les plus de 65 ans, les demandeurs d'emplois. Et bien sûr, l'abonnement est gratuit pour les mineurs de moins de 18 ans !

Des nouvelles de la MÉDIATHÈQUE DE PONT DE BEAUVOISIN



Après des difficultés d'approvisionnement liées à la pandémie, le chantier de la médiathèque de Pont de Beauvoisin a pu redémarrer en fin d'année 2021. Le charpentier et l'étancheur travaillent actuellement afin de mettre le bâtiment hors d'eau. Le menuisier extérieur interviendra ensuite prochainement pour mettre le bâtiment hors d'air. Au printemps, d'autres entreprises seront à pied d'œuvre à l'intérieur du bâtiment pour les équipements et aménagements intérieurs. Les retards n'ont pas entraîné d'impacts financiers mais ont nécessité toutefois le décalage de la livraison du bâtiment à l'automne 2022.

AGIR EN TERRITOIRE

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Un réseau historique, des frontières géologiques

Au sein de notre Communauté de communes, la gestion des ressources en eau potable et de l'assainissement collectif est confiée à des organismes distincts. Cette découpe s'explique en partie par le fait que la gestion de l'eau doit être réfléchie en respectant les contraintes naturelles, topographiques, géologiques, qui sont parfois éloignées des frontières administratives : sens des cours d'eau, altitudes des terrains, emplacement des nappes phréatiques...

Depuis 2019, les Vals du Dauphiné maîtrisent la distribution en eau potable et la collecte des eaux usées sur 19 communes de leur territoire (voir carte ci-contre). Quotidiennement, ce sont bien les agents de la Communauté de communes qui surveillent et entretiennent les centaines de kilomètres du réseau qui irrigue ce secteur, et le font évoluer.



OPTIMISER ET REQUALIFIER

Jusqu'à 2026 et sur le secteur des VDD, la Communauté de communes continuera à investir pour entretenir et optimiser son réseau, anticipant ainsi les besoins futurs et les enjeux climatiques à venir.

Sur cette année 2022 par exemple, en parallèle d'opérations ponctuelles en collaboration avec les communes, des travaux significatifs seront effectués à la fois sur notre réseau d'eau potable et sur les installations d'assainissement collectif.

Parmi les plus notables, la station de pompage de la Madeleine, à Cessieu, nécessite en effet une reprise de son système de désinfection de l'eau, et de son installation électrique.

Plus important encore, le chantier qui attend nos agents jusqu'en 2024 et qui consistera à créer un réseau de transfert des eaux usées

de Saint Victor de Cessieu jusqu'à la station d'épuration Epur'Vallons. Un investissement important qui permettra à la commune de pouvoir accueillir de nouveaux habitants, et ainsi se développer plus sereinement.

**POINT COMPLET
DES TRAVAUX :**

tinyurl.com/vdd-travaux-eaux



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2019, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné distribue l'eau potable à 13 000 foyers du territoire. Les agents intercommunaux ont l'œil sur les 440 km de réseau et les 40 stations de pompages qui nous permettent à tous de bénéficier d'une eau potable d'excellente qualité.

Objectif 2026 : une seule régie, un seul tarif

Deux ans après la création de la Communauté de communes, en 2019, la fusion des anciens services a généré des disparités : sur le même secteur géré par les Vals du Dauphiné, le tarif des consommations pouvait, jusqu'à présent, varier d'une commune à une autre.

Le 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a donc voté la modification et l'harmonisation des tarifs de l'eau. Une réévaluation étalée sur 5 ans pour ne pas impacter trop brutalement certains foyers.

Ainsi, en 2026, tous les abonnés des VDD seront prélevés équitablement.

UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE POUR UN EFFORT COLLECTIF

Rappelons-le : chaque euro investi dans l'optimisation de notre réseau provient des recettes générées par les factures de tous les habitants qui dépendent du service. Autrement dit, seuls les consommateurs du réseau contribuent à son développement.

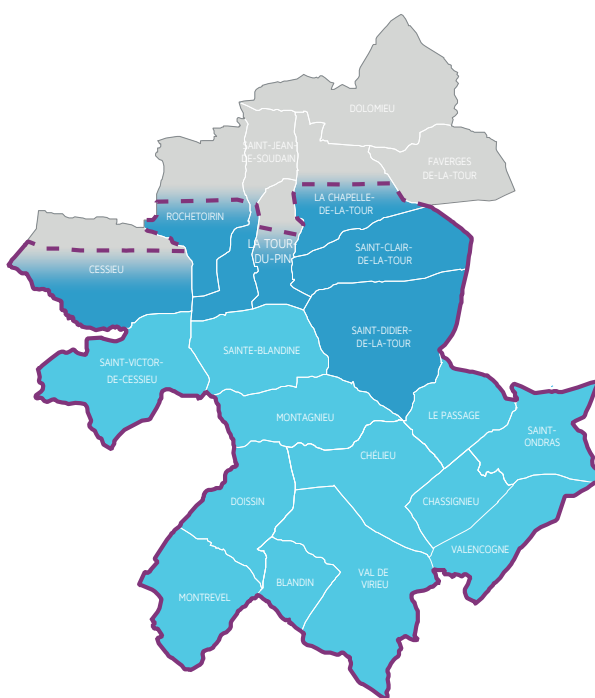
Réduire les consommations en énergie, limiter les fuites, traiter les eaux usées sans impacter notre environnement, maintenir une distribution de qualité : les investissements de demain seront toujours déterminés par une politique de développement durable, fidèle au projet de mandat et à l'engagement pris par les élus depuis 2017.

L'eau est une ressource limitée, dont nous dépendons tous, et qui doit être préservée.



STATION D'ÉPURATION EPUR'VALLONS, CESSIEU

L'EXPLICATION EN QUELQUES CHIFFRES



POUR UNE FAMILLE CONSOMMANT 100 M3/AN :

EAU POTABLE

- + 5 € HT en moyenne (+ 25 € sur 5 ans)
- + 1,80 € HT en moyenne (+ 9 € sur 5 ans)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- + 7,60 € HT en moyenne (+ 38 € sur 5 ans)
- + 1 € HT en moyenne (+ 5 € sur 5 ans)

■ Syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan

■ VDD - Service eau et assainissement

Nous vivons sur un territoire aux ressources naturelles fragiles. Pour y faire face, nous devons agir en territoire : travailler ensemble, penser à long terme, privilégier l'intérêt collectif. L'harmonisation qui s'opère sur l'ensemble de notre secteur jusqu'en 2026, et les investissements qui en découlent, permettent d'œuvrer collectivement au bien-être de chacun.



Frédéric LELONG
11^{ème} VP
Eau et Assainissement

ACCUEILLIR, ÉCOUTER, ORIENTER

UNE MISSION QUOTIDIENNE AU SERVICE DES AUTRES

Intervenante sociale en gendarmerie (ISG)

Le territoire des Vals du Dauphiné est malheureusement frappé par un nombre inquiétant de violences intrafamiliales (+ 3 % entre 2019 et 2021 - source : *chiffre basé sur les plaintes reçues par la brigade de gendarmerie de la Compagnie de La Tour du Pin*). Le sujet est ancien, mais s'est aggravé durant les épisodes de confinement successifs.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) est mobilisé sur ce sujet depuis de nombreuses années, et multiplie les actions d'informations et de préventions auprès des jeunes et des familles sur tout le territoire : réunions publiques, campagnes d'affichages, sensibilisation par le théâtre, stages de prévention...

Depuis la fin d'année 2021, une aide supplémentaire est apportée aux victimes de violence sur notre Communauté de communes : la mise à disposition d'une Intervenante Sociale en Gendarmerie (ISG).

À l'écoute de toutes les problématiques, orientant les victimes ou les témoins de violences, conseillant sur les démarches à entreprendre, l'arrivée de cette ISG sur notre territoire est un moyen efficace de recueillir les plaintes dans un climat plus personnel et intimiste.

UN ENGAGEMENT CONJOINT DE L'ÉTAT ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette action, portée par le CISPD, mise en œuvre avec la collaboration des services de gendarmerie et du CCAS de La Tour du Pin, et soutenue par l'État, fait naître un lien entre le milieu judiciaire et le milieu médico-social pour détecter et prendre en charge des situations sociales et familiales complexes.

La création d'un poste d'intervenant social en gendarmerie témoigne de la volonté conjointe de l'État et de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné d'une prise en charge différente et améliorée des personnes victimes de violences.



Accueillir, écouter, orienter : tels sont les 3 piliers de notre projet politique en matière de prévention. Victimes de violence, en attente d'un soutien moral et affectif, enfants en quête d'apprentissage ou adolescents inquiets pour leur avenir. Tous peuvent compter sur la présence continue, sur le terrain, d'agents impliqués qui ont fait de leur métier une vocation. C'est un engagement fort pour l'avenir de ce territoire, et je tiens à le saluer.



Michel SERRANO - 6^{ème} VP
Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

SES MISSIONS

Un intervenant social en gendarmerie apporte avant tout un réconfort et une aide morale aux victimes et témoins de violences. Il est un lien véritable entre les services sociaux, judiciaires et toutes les personnes qui sollicitent son soutien.

Ses missions :

- › L'accueil des personnes
- › L'écoute active
- › L'information et l'orientation des victimes vers les services compétents (services sociaux de secteur, spécialisés ou de droits commun), les associations à caractère social.

RENCONTRER L'ISG

Première intervenante sociale en gendarmerie du territoire, Nathalie Gallien évolue au plus près des forces de l'ordre. Elle dispose d'un bureau dans les brigades de La Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin, où elle pourra recevoir les victimes en toute confidentialité.

Avec ou sans rendez-vous 2 permanences sont prévues :

- › À Pont de Beauvoisin
Lundi de 8h à 12h
- › À La Tour du Pin
Mercredi de 14h à 18h

Elle est joignable à l'adresse mail suivante :
intervenante.sociale@valsdu-dauphine.fr

Aide aux futurs jeunes animateurs

400 €, c'est le montant de la participation financière proposée par les VDD aux jeunes à partir de 17 ans pour passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs). En 2021, 20 jeunes ont bénéficié de cette aide !

À QUOI SERT LE BAFA ?

Le BAFA permet d'évoluer dans le milieu de l'animation de manière occasionnelle en tant qu'animateur reconnu. C'est un réel engagement éducatif aux responsabilités importantes.

Passer son BAFA, c'est avant tout un acte volontaire et engagé, afin d'encadrer des mineurs. Il faut donc avant toute chose « avoir envie » d'obtenir son diplôme et être motivé.

Le diplôme en poche vous permet d'encadrer des enfants et adolescents en accueils de loisirs, de proposer et animer des activités tout en assurant la sécurité des jeunes accueillis.

COMMENT OBTENIR SON DIPLÔME ?

Le candidat doit suivre 2 sessions de formation théorique et un stage pratique réalisé dans un des accueils de loisirs du territoire.

QUAND S'INSCRIRE ?

2 campagnes d'inscription par an sont proposées : en janvier et en septembre. Pour 2022, la nouvelle campagne a débuté le **17 janvier** et se terminera le **20 février**. Si vous êtes intéressés, consultez le site internet de la collectivité.

EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-bafa



REJOIGNEZ LES ÉQUIPES DES VALS DU DAUPHINÉ !

Chaque année, les besoins sur le terrain auprès des enfants, des jeunes ou des personnes en difficultés sont de plus en plus importants. En postulant au sein de la Communauté de communes, vous avez la possibilité de rejoindre des équipes dynamiques dont le métier est devenu une véritable passion.

Régulièrement, des postes sont à pourvoir dans nos accueils de loisirs, nos crèches ou sur les pôles jeunesse et prévention. Si vous êtes à la recherche d'une carrière au service des autres, écrivez-nous sur l'adresse recrutement@valsdu-dauphine.fr, et consultez régulièrement les offres d'emplois sur le site de la Communauté de communes !

CONSULTER LES OFFRES :
tinyurl.com/vdd-emploi



Parcours Citoyen

La 2^{ème} saison du Parcours Citoyen du CISPD s'est terminée les 3 et 4 novembre 2021.

Traditionnellement, la dernière étape de ce parcours citoyen est la visite de l'Assemblée nationale à Paris. Malheureusement en raison de la crise sanitaire, la visite de ce haut lieu de la République n'a pas pu être organisée. Et c'est au musée du Louvre, lieu tout aussi remarquable, que nos 20 jeunes diplômés ont donc achevé leur aventure.

Cette aventure en 13 étapes leur a permis, pendant plusieurs mois et sur leurs temps de repos scolaires ou de vacances, de visiter des lieux institutionnels, culturels ou de mémoire et d'échanger avec les personnes qui travaillent dans ces structures sur leur rôle et leur mission.

EN ROUTE POUR 2022 !

Un appel à candidature pour le parcours citoyen 2022 est en cours. Si vous souhaitez participer à cette aventure, et que vous avez entre 15 et 17 ans, contactez le service jeunesse et préventions citoyennes des VDD.



EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-parcours-citoyen



COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les Vals du Dauphiné : un bassin à haut potentiel économique

Le territoire économique des Vals du Dauphiné est défini par plus de 5 300 entreprises, commerces, PME ou PMI, répartis sur nos 36 communes. En constante augmentation, ce chiffre révèle tout le potentiel offert par les Vals du Dauphiné aux petites, moyennes et grandes entreprises.

Pour les accompagner au mieux, la Communauté de communes pilote, anime, gère en direct 37 Zones d'Activités (ZA) réservées à l'implantation d'entreprises. À ce jour, plus de 10 % de celles-ci sont d'ailleurs installées dans ces zones, qui offrent de nombreux avantages : lien étroit avec les pouvoirs publics et la collectivité, visibilité, facilité de construction...

Ainsi notre Communauté de communes a accueilli et accompagné les plus grandes enseignes de l'industrie textile, de la mécanique générale, des métaux, de l'agro-alimentaire ou du luxe, générant ainsi plusieurs milliers d'emplois sur son territoire.

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES ENTREPRISES

En 2021, avec le soutien financier de l'État, le Conseil communautaire a décidé d'harmoniser la signalétique de toutes les zones, notamment pour améliorer leur visibilité. Des totems extérieurs, comportant le nom de la ZA ainsi qu'une flèche directionnelle, seront donc posés à chaque entrée.

En décembre dernier, 17 totems ont déjà été installés à l'entrée des ZA situées sur les communes de Aoste, Chélieu, Val de Virieu, Les Abrets en Dauphiné, Pont de Beauvoisin, Saint Clair de la Tour, Cessieu, Saint Jean de Soudain, Chimilin, La Bâtie Montgascon, Rochetoirin, Romagnieu, Saint Ondras, Doissin et Saint Victor de Cessieu.

Les 20 ZA restantes seront, à leur tour, équipées par des totems identiques dans le courant de l'année 2022.





AIDER LES COMMERCE À SE MODERNISER

Éléments essentiels de la vie de nos centres-villes et centres-bourgs, nos commerces de proximité sont vecteurs de lien social au quotidien. Il est donc nécessaire de les aider à se moderniser pour répondre à l'évolution de la demande des clients et des modes de consommation.

C'est le rôle notamment du Fonds d'Investissement pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, financé par l'État, qui permet de subventionner la modernisation des commerces avec point de vente.

Entre 2018 et 2021, 25 commerces (boulangeries, restaurants, coiffeurs...) implantés sur le territoire des VDD ont bénéficié de ces subventions pour réaliser leur projet de travaux, d'installation ou de renouvellement du matériel nécessaire à leur activité...

Avec une participation possible jusqu'à 40 % des investissements, c'est plus de 400 000 € qui ont été investis dont 110 000 € par la Communauté de communes, 184 000 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 110 000 € par l'État.



ANNUAIRE DES ENTREPRISES

Vous recherchez un commerce, un artisan, un producteur fermier ou toute autre entreprise ? Découvrez notre annuaire qui recense toutes les entreprises du territoire des VDD grâce à un moteur de recherche simple et intuitif.

Professionnels ? Complétez votre fiche et ajoutez vos coordonnées, vos horaires, vos prestations, vos offres... grâce à votre espace entreprise sécurisé.



Les Vals du Dauphiné offrent un potentiel de développement indéniable. Ce formidable territoire dédié à l'entrepreneuriat, générateur d'emplois, nous avons à cœur de le valoriser au maximum. Depuis le début du mandat, le développement croissant d'implantations sur la zone du PIDA, à Aoste, comme sur l'ensemble des zones d'activités, nous motivent à maintenir notre ambition au plus haut niveau pour assurer un avenir stable et rassurant à toutes les entreprises qui fleurissent sur notre territoire.



Jean-Paul BONNETAIN - 5^{ème} VP
Développement économique

L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES :
entreprises.valsdudauphine.fr



ENVIRONNEMENT

LUTTER POUR PRÉSERVER

Focus sur deux espèces envahissantes

L'AMBROISIE

L'ambrosie est une espèce envahissante originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) émet des pollens avec un fort pouvoir allergisant. L'émission de pollen commence mi-août et s'accroît pour être au maximum en septembre.

Elle se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains, notamment ceux sur lesquels interviennent des activités humaines (surfaces agricoles, bords de route, chantiers...). Depuis plusieurs années, l'ambrosie est très présente sur le territoire des Vals du Dauphiné. L'année 2021 a permis de mobiliser l'ensemble des communes, en s'appuyant notamment sur chaque référent ambrosie, de mettre en oeuvre des actions de communication et de sensibilisation auprès des habitants et des usagers.

De nombreux signalements ont été effectués sur la plateforme :

www.signalement-ambrosie.fr

Ces signalements ont permis aux agents d'intervenir directement ou d'avertir les propriétaires privés. En effet, un arrêté du Préfet de l'Isère du 30 juillet 2019 engage les propriétaires, usagers, exploitants, à signaler l'espèce, détruire des plants développés et prévenir la reproduction.

Pour information, il arrive que l'intervention ne se fasse pas tout de suite après le signalement. En effet, le moment le plus opportun est attendu pour programmer une action de fauche, idéalement juste avant la floraison.

La mobilisation sera poursuivie et amplifiée en 2022 par le service environnement des Vals du Dauphiné.

EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-ambrosie



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles, et représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand sa colonie est dérangée, il peut alors se montrer particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes, et un signalement doit être effectué sur la plateforme :

www.frelonsasiatiques.fr

Il est déjà bien installé sur le territoire des Vals du Dauphiné, et un travail est effectué par le service environnement : communication grand public, sensibilisation des élus, mise en place d'un partenariat pour favoriser le signalement de l'espèce, le soutien aux communes et propriétaires impactés, ainsi qu'une participation financière.

En 2021, 24 nids sur le territoire ont été signalés et détruits.

EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-frelon-asiatique



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

LE COLLECTIF COMME MOTEUR

Le Conseil de développement, créé le 11 juillet 2017, accompagne les élus dans leurs actions à titre consultatif.

Émanation de la société civile, composé de citoyens bénévoles (représentants du monde économique, de la vie associative, acteurs sociaux ou simples citoyens), le Conseil de développement est une instance de démocratie participative indépendante et neutre à l'échelle des 36 communes du territoire et financé par la Communauté de communes les Vals du Dauphiné



3 MISSIONS PRINCIPALES :

- › Renforcer le débat public en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion
- › Aller à la rencontre et être à l'écoute des habitants et des acteurs du territoire
- › Construire collectivement des avis sur les projets et enjeux des Vals du Dauphiné dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants

EN SAVOIR PLUS :
tinyurl.com/vdd-c2d



Le C2D a une présidence collégiale
avec 3 co-présidents : Alain CHION-MAUGIRON,
Daniel COUVERT et Jacques GERBAULT



DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT !

- › Vous avez plus de 18 ans
- › Vous habitez ou travaillez dans une des communes des Vals du Dauphiné
- › Vous êtes intéressé par la vie publique et souhaitez participer aux débats sur l'avenir de notre territoire
- › Vous désirez partager vos idées et prendre part à des échanges utiles et fondateurs

Pour en savoir plus et poser vos questions :
conseildedeveloppement@valsdu-dauphine.fr





📍 OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?
LA RÉPONSE SUR
tinyurl.com/vdd-ouestce

